Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 074-267400786-20260609-2026_29-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS

OBJET : Election à la Vice-Présidence Du CIAS

N° 2026-29

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE **I**NTERCOMMUNAL D'**A**CTION **S**OCIALE D'ANNEMASSE AGGLO

SIEGE : 11 Avenue Emile ZOLA - 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CIAS

Séance du 04 juin 2026
Convocation du 28 mai 2026
Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 17
Présidence : M. Gabriel DOUBLET
Membres présents : Mmes et MM. les membres en exercice sauf
Membres excusées : Mme Christiane CHAVANNE, Mme Anissa HADDAD, Mme Martine KOPEC, Mme Isabelle VINCENT

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles stipulant que *«.../... le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice Président »* ;

Vu l'article 8 des statuts du CIAS d'Annemasse-Agglo, stipulant que dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président qui le préside en l'absence du Président d'Annemasse Agglo. Il est membre du collège «élus» issu du Conseil Communautaire.

Considérant que M. Antoine BLOUIN se porte candidat à la fonction de Vice-Président du CIAS ;

Considérant que suite à l'appel du Président, aucune autre candidature n'est présentée ;

Considérant la décision à l'unanimité des administrateurs présents (selon les dispositions de l'article L 21.21-21 du CGCT), que le scrutin s'effectue à main levée.

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à l'élection du Vice –Président.

Le Conseil d'Administration :

ELIT à l'unanimité M. Antoine BLOUIN, Vice-Président du CIAS avec les délégations de pouvoirs prévues par les textes régissant le fonctionnement du CIAS.

AINSI FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOUR, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Haute-Savoie, le

Publié ou notifié le

Le Président d'Annemasse AGGLO
Président du CIAS
M. Gabriel DOUBLET

